

## Informations sur votre séjour ou déplacement (covoiturage, train), joindre :

Marie-Claude THOMAS : 02 40 52 71 94 ou 06 31 41 99 43

marie-claude.thomas4@orange.fr

Et consulter le lien suivant après inscription : <http://hce.asso.fr/covoiturage>

## Encadrement du séjour :

Olivier KRAVIEC : 06 79 95 16 55, à joindre en cas d'extrême nécessité.

### Matériel à emporter (10 kg maximum)

**Couchage** : duvet de type montagne (classé « confort » jusqu'à 0°), matelas de camping, couverture de survie, lampe de poche...

### **Bagages et matériel de randonnée :**

- ✓ Pour tous : grand sac (type sac de sport mais pas de valise) gourde, grand sac plastique.
- ✓ Pour les passagers en joëlette, pas besoin de petit sac à dos (affaires de la journée), des sacoches sont à disposition sur la joëlette.
- ✓ Pour les accompagnateurs : chaussures de randonnée indispensables (à ne pas confondre avec des « baskets »), possibilité d'amener une tente de randonnée (2/3 places), sac à dos 40 à 50 l (pour porter les affaires du bivouac), gants type cycliste facultatifs.

**Protection contre \* le froid**: ensemble chaud (haut et bas), vêtements polaires si possible, gants, bonnet, chaussettes chaudes.

\* **la pluie et le vent** : cape de pluie, coupe-vent...

\* **le soleil** : lunettes, chapeau, crème solaire, stick pour lèvres...

**Et puis** : médicaments personnels, instruments de musique, carnets de chants, jeux de société, tout ce qui peut servir à l'animation des soirées...

**Pour les passagers en joëlette** : prenez un fauteuil manuel (non électrique). Vous pouvez, si vous le souhaitez, emporter un casque type cycliste. Ne pas oublier **bassin ou urinal** si vous en avez besoin (surtout pour la nuit).

### Matériel collectif fourni

Joëlettes, 2 grandes tentes, 1 bâche bivouac, matériel de cuisine et couverts complets, pharmacie de premiers secours, tente et chaise, 1 véhicule pour le transport des bagages d'une étape à l'autre, 1 âne bâté pour porter le pique-nique et le matériel du bivouac.

### **Handi Cap Evasion**

32 chemin de la Creuzette 69270 Fontaines sur Saône

<http://www.hce.asso.fr>

[hce@free.fr](mailto:hce@free.fr)



# Tour des Mourres

**Chanier - 1930m**

**Chiran - 1905m**

**Pavillon 1625m**

*Au Sud de Digne dans les Alpes de Haute-Provence, trois sommets se distinguent au-dessus du Grand Canyon du Verdon : le Mourre de Chanier (1930m), le Chiran (1905m) et le Pavillon (1625m).*

*Tous offrent un panorama unique sur les Alpes du sud, les spectaculaires Gorges du Verdon et le lac de Sainte Croix. La vue se prolonge vers la méditerranée.*

Nous cheminerons souvent hors sentiers dans ces espaces sauvages et aériens sous l'œil des vautours planant majestueusement au-dessus des pelouses sèches et steppiques de ces lieux tranquilles.

**Du 26 mai au 02 juin 2018**

◆ **Rendez-vous :**

**Début du séjour :** samedi 26 mai 2018 vers 17h. Campement à Thon, hameau de Blieux.

**Fin du séjour :** samedi 02 juin 2018 à 10h à Thon.

**Localisation :** Alpes de Haute - Provence

◆ **Accès :** il est **impératif** de respecter l'heure de RDV sur place ou en gare

**Par la route :**

→ Rejoindre Digne, ensuite suivre Castellane. Prendre direction Blieux et tourner à gauche avant le village jusqu'au hameau de Thon. Au terminus de la route, continuer 300 m après le hameau sur la piste. Campement sur la prairie à droite après la bergerie.

**Par le train :** Ramassage collectif (pour ceux qui le demandent) en gare routière de Digne située à 1h30 du début du séjour, samedi 26 mai à 16h. Retour par la même gare.

◆ **Descriptif du séjour**

- Hébergement :  
4 nuits en camping sauvage (1) = véhicule HCE sur place et  
3 nuits en bivouac (2) = portage d'un sac adapté pour plusieurs jours de randonnée
- Difficulté : séjour itinérant en boucle **à caractères sportif et technique**.
- Eau : gestion aux campements essentiellement avec des jerricans.

◆ **Tarifs**

Participants	Tarifs
Personne handicapée en Joëlette (PJ)	300 €
Personne Handicapée Marchant (HM)	150 €
Accompagnateur Actif (AA)	60 €
Simple Accompagnant (SA)	150 €

L'adhésion à l'association (obligatoire) et l'inscription au séjour, doivent être réglées par **chèques distincts**. Les tarifs d'inscription sont tout compris, hormis le voyage jusqu'au départ du séjour.

Pour tous les participants, **la totalité du montant** doit être réglée **lors de l'inscription** (possibilité d'envoyer des chèques à encaissements différés dont la date doit être indiquée au dos de chaque chèque).

## **Tour des Mourres**

➤ **Programme :**

**1<sup>er</sup> jour :** Accueil des participants vers 17 h, installation en camping sauvage (1) au hameau de Thon situé à 900 m.

**2<sup>ème</sup> jour :** Initiation ou reprise en main des joëlettes sur la piste de la souche. Montée aux cabanes de Chanier sous les crêtes des Mourres pour un premier bivouac (2) à 1600m, face au levant. (D+ 700m).

**3<sup>ème</sup> jour :** Le chemin se perd et nous guidons nos pas sur les sentes de brebis qui nous permettent d'accéder aux pelouses alpines du **Mourre de Chanier** (1930m). Hors sentiers pour rejoindre la cabane de Prau pour un bivouac (2) céleste (D+ 300m, D- 600m).

**4<sup>ème</sup> jour :** Le sentier passe sous la crête des traversières et retrouve une végétation rabougrie. Nous rejoignons l'ancienne voie romaine de la vallée. Camping sauvage (1) au Rocher de l'Aigle. (D+ 300m, D- 500m)

**5<sup>ème</sup> jour :** Boucle par les crêtes de Montdenier avec une montée hors sentier au **sommet du Pavillon** (1625m). Environnement très panoramique avec des vues sur le Canyon et le lac de Ste Croix. Descente jusqu'au village ruiné de Chateauneuf. Retour au campement (1) par la voie romaine. (D+ 700m, D- 700m)

**6<sup>ème</sup> jour :** Montée par le Portail de Blieux pour rejoindre le **sommet du Chiran** (1905m). On chemine hors sentiers sur les pelouses steppiques avec le massif alpin en ligne de mire. Journée panoramique qui finit en bivouac (2) céleste (D+ 600m, D- 400m).

**7<sup>ème</sup> jour :** Réveil sur les hauteurs. Une belle descente variée nous attend pour retrouver le campement (1) initial à Thon. (D- 750m)

**8<sup>ème</sup> jour :** Petit déjeuner, rangement et dispersion de la troupe à 10 h.